

MAIRIE

Le 7 décembre 2016

De

BRIE-ET-ANGONNES

N°SIRET : 21380059200015

CONSEIL MUNICIPAL de BRIE-ET-ANGONNES

Séance publique du mardi 13 décembre 2016 à 19 heures

Le Conseil municipal de la commune de Brié-et-Angonnes est dûment convoqué en mairie **mardi 13 décembre 2016 à 19 heures en assemblée ordinaire**. La convocation sera affichée à la porte de la Mairie et adressée aux Conseillers municipaux le 7 décembre 2016. Elle sera également portée pour information sur le site Internet et les panneaux lumineux de la commune.

Ordre du jour

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Validation du compte rendu du Conseil municipal du 29 novembre 2016
- Point sur l'utilisation des délégations consenties au Maire

URBANISME

- Désignation de Maître Grégory Mollion du cabinet Mollion pour ester en justice en défense dans le cadre d'une procédure intentée contre la commune par les époux Lefebvre

FINANCES

- Présentation du rapport conclusif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Métropole
- Tarification et modalités des droits de place du marché campagnard
- Tarification et modalités pour l'occupation du domaine privé de la commune par le restaurateur du Paragraff et Monsieur Jean-Michel Finet
- Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables
- Indemnité annuelle de conseil et de budget du Receveur municipal
- Convention de prêt à usage de bâtiments communaux avec l'association « Les Canailoux »

ADMINISTRATION

- Présentation du rapport du mandataire des Pompes Funèbres Intercommunales de la Région Grenobloise pour la période du 01/10/2014 au 30/09/2015

- Rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement métropolitains

INTERCOMMUNALITE

- Désignation d'un référent aux commissions thématiques du Syndicat mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Grenobloise

QUESTIONS DIVERSES

- Vœux : Appel pour la défense du service public de la poste
- Date du prochain Conseil municipal

Le Maire,
Bernard CHARVET

